Présentation synthétique des comptes 2020
Ville de Beaune

1. Présentation agrégée de l'ensemble des budgets

a. Dépenses et recettes comptabilisées sur l'exercice 2020

	Budget Principal		Camping Municipal		Beaune Congrès		ZA Aérodrome	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Investissement	5 898 437	8 655 983	117 854	29 117	22 832	154 024	-	-
Fonctionnement	29 758 685	26 328 048	235 951	247 298	205 124	92 637	484 974	-
Total	**35 657 122**	**34 984 030**	**353 805**	**276 414**	**227 956**	**246 661**	**484 974**	**-**

b. Résultats de l'exercice 2020

	Budget Principal	Camping Municipal	Beaune Congrès	ZA Aérodrome	Soldes de l'ensemble des budgets
Solde d'investissement hors restes à réaliser	- 2 757 545,86	88 736,85	- 131 191,61	-	**- 2 800 001**
Excédent ou déficit de fonctionnement	3 430 637,31	- 11 346,17	112 486,54	484 974,43	**4 016 752**

2. Le Budget Principal

a. La section de fonctionnement

- **Les recettes de fonctionnement** réelles baissent de 5,1%, soit -1,5 M€.

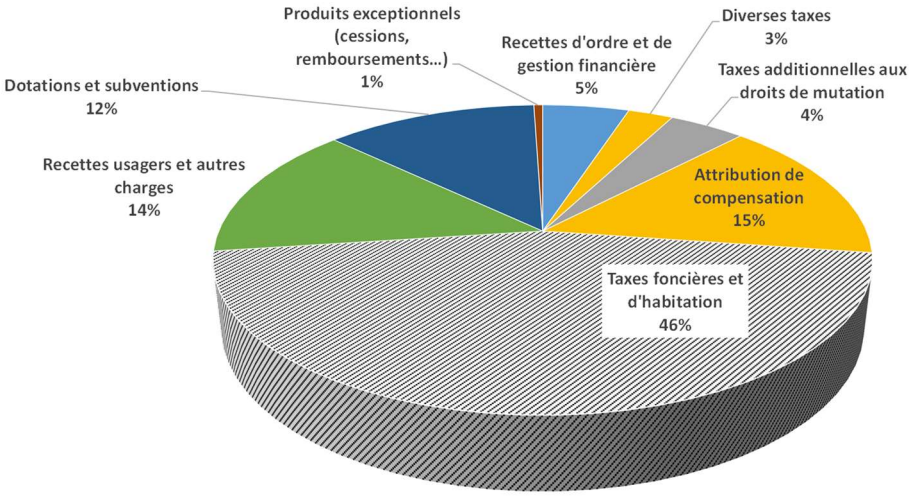

Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs. L'année 2019 était une année exceptionnelle en cessions de biens (2 M€), elles ont été moins importantes en 2020. La crise sanitaire a impacté les droits de stationnement et de post-stationnement (-0,3 M€) et les redevances d'occupation du domaine public (-0,1 M€). La fiscalité reste dynamique avec une évolution de 71 k€ sur la fiscalité directe et de 86 k€ sur les droits de mutation. Les recettes en provenance de l'Etat continuent de diminuer avec une perte annuelle de 136 k€ sur la dotation forfaitaire.

- **Les charges de fonctionnement** diminuent de 0,2 %, soit - 35 k€ (hors dépenses d'ordre)

- ✓ **Les charges à caractère général** diminuent (- 3,3 %) soit -219 k€. La crise sanitaire a annulé de nombreux événements. Les fermetures de certains bâtiments et les restrictions sanitaires ont diminué les charges liées aux fluides et les prestations de maintenance.
- ✓ **Les dépenses de personnel** baissent légèrement (- 0,8 %). Les communes ne bénéficient pas de l'activité partielle. Les salaires ont été versés en intégralité même si l'agent a travaillé partiellement en raison des mesures sanitaires. Les annulations des évènements 2020 ont entrainé des baisses sur les heures supplémentaires et sur le recours à du personnel extérieur. La masse salariale représente 49,91 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- ✓ **Les autres charges de gestion courante** progressent de 174 k€ en un an, en lien avec le versement de deux subventions exceptionnelles pour le Budget Autonome Camping et le Budget Annexe Aérodrome.
- ✓ **Les charges financières progressent** de 79 k€ en un an, elles représentent 3,5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

b. L'investissement

- **Les principales dépenses d'amélioration du patrimoine**

Hors dette, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 4,6 M€ (3,6 M€ en 2019).
Elles se composent principalement de :

- ✓ Divers travaux et études en lien avec les bâtiments : 1,7 M€
- ✓ D'installations, de matériel et d'outillages techniques : 1,4 M€
- ✓ Les subventions d'équipement versées : 0,5 M€
- ✓ Le matériel roulant et de transport : 0,5 M€
- ✓ Des agencements et des aménagements de terrain : 0,2 M€
- ✓ Des achats de matériels informatiques et de mobilier : 0,1 M€

Le remboursement en capital de la dette représente 39% des dépenses réelles d'investissement.

- **Le financement des équipements et le désendettement**

En 2020, aucun emprunt complémentaire n'a été nécessaire pour financer les équipements (2,4 M€ en 2019). Ainsi, l'encours de dette diminue de 2,8 M€.

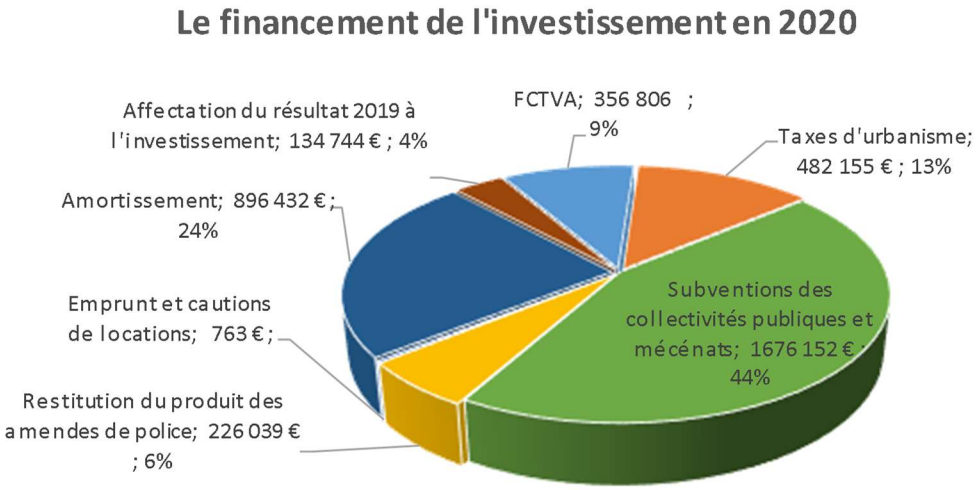

c. Les ratios financiers

	DGFiP 2019		
	Ville de Beaune	*Moyenne de la strate*	**CA 2020 (Budget Principal)**
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	*1 043*	*1 223*	**1 072,34**
2 - Produit des impositions directes / population	*604*	*645*	**625,15**
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	*1 342*	*1 417*	**1 311,19**
4 - Dépenses d'équipement brut / population	*159*	*303*	**187,17**
5 - Encours de la dette globale / population	*1 004*	*1 050*	**1 023,24**
6 - Dotation globale de fonctionnement / population	*131*	*199*	**128,98**
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	*50,25%*	*61,30%*	**49,91%**
9 - Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	*82,1%*	*93,7%*	**91,9%**
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	*11,3%*	*21,4%*	**14,3%**
11 - Encours de la dette avec PPP / recettes réelles de fonctionnement	*70,8%*	*91,5%*	**78,0%**

3. Les budgets annexes

a. Camping Municipal

Il s'agit du premier compte administratif présenté en nomenclature M4, pour cette régie dotée de la seule autonomie financière. En 2020, les mesures liées à l'état d'urgence sanitaire ont impliqué des contraintes particulières de fonctionnement avec la fermeture administrative du camping de mars à juin. Durant cette période, aucune recette liée à l'activité de l'hôtellerie de plein air n'a pu être encaissée, soit -236 k€ par rapport à 2019 (-61 %), tandis que le personnel affecté à cette activité a été rémunéré et les charges ont été acquittées. Une subvention exceptionnelle du Budget Principal (85,5 k€) a été versée pour soutenir l'activité.

Les dépenses réelles de fonctionnement baissent de - 6,4 %. Les charges à caractère général baissent de 12,4 %, en lien avec les fluides et la fermeture administrative. Les dépenses de personnel baissent légèrement (- 2,2%).

Les dépenses d'investissement de l'exercice s'élèvent à 29 k€ contre 50 k€ en 2019. Les baies coulissantes du restaurant ont été changées. De nouveaux arbustes ont été plantés pour remplacer les haies de charmille attaquées par un champignon.

En conséquence de la crise sanitaire, le résultat est déficitaire : - 11,4 k€. Néanmoins, l'excédent de clôture de fonctionnement, qui reprend le surplus non affecté de l'exercice 2019 s'élève à 106 k€.

b. Beaune Congrès

Ce budget a pour objet de retracer les échanges financiers entre la SPL BEAUNE Congrès et la Ville de BEAUNE, ainsi que les dépenses de travaux relatives à l'équipement du Palais des Congrès dont la gestion est confiée par Délégation de Service Public (DSP) à la SPL.

Le versement à la SPL d'une compensation de ses missions de Service Public a couvert peu d'évènements par rapport à d'habitude en raison de la crise sanitaire (23 k€). Les charges à caractère général correspondant à l'entretien courant du bâtiment sont en légère baisse (-2,5%) en lien avec la fermeture administrative.

La redevance que la SPL BEAUNE Congrès, concessionnaire, verse à la Ville s'élève à 190 k€. Ce montant est révisé chaque année, selon les termes du Contrat de délégation de Service Public. Certaines charges d'entretien et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sont refacturées (15 k€, stable), en complément, à la SPL BEAUNE Congrès qui exploite cet équipement.

Les dépenses d'investissement sont en forte hausse en 2020 (+168 k€) et concernent des travaux de charpente, de métallerie et de parking. Exceptionnellement, en 2020, le solde d'investissement est déficitaire (-131 k€), il s'agit d'un décalage des recettes d'ordre en amortissement qui seront régulariser en 2021. Compte tenu de l'excédent de financement des exercices précédents, le solde de clôture d'investissement s'élève à 226 k€.

c. Zone d'Activité de l'Aérodrome

Ce budget concerne la gestion de la zone de l'Aérodrome de BEAUNE-CHALLANGES. En 2020, les dépenses de gestion du domaine public de la zone de l'aérodrome ont été transférées sur le Budget Principal, afin de se mettre en conformité avec l'objet des budgets annexes. Ainsi, aucune dépense en lien avec le développement d'une zone d'activité sur ce site n'a été réalisée pour cet exercice. Les dépenses pour l'entretien ou l'équipement du domaine public aéroportuaire, ont été enregistrées sur le Budget Principal.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 485 k€ en hausse de + 449 k€ par rapport à 2018. Une subvention d'équilibre exceptionnelle a été versée par le Budget Principal (479 k€) correspondant à la reprise des écritures comptables de transfert de la gestion des infrastructures de l'aérodrome. La dotation de l'Etat pour l'entretien de cet aérodrome reste stable à 4,5 k€. Les loyers s'élèvent à 1,8 k€.

Conclusion :

Malgré les baisses de ressources et les charges supplémentaires non compensées par l'Etat, la solidité financière de la Ville de Beaune a permis d'assumer les aléas du contexte sanitaire et économique. L'affectation du surplus de résultat de clôture (6,1 M€) permet de diminuer l'emprunt d'équilibre inscrit temporairement lors de l'élaboration du Budget Primitif 2021.